

COMMUNIQUÉ

Le 18 mars 2021

Le vérificateur général s'inquiète du nombre de recommandations formulées précédemment qui sont toujours en cours d'exécution

WINNIPEG – Le vérificateur général Tyson Shtykalo se dit préoccupé par le manque de progrès persistant du gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations formulées par son bureau. Les renseignements détaillés figurent dans un nouveau rapport, intitulé *Suivi des recommandations d'audit formulées précédemment*, publié aujourd'hui.

« Je reconnais que la mise en œuvre de certaines de nos recommandations prend du temps et qu'elle doit être conciliée avec d'autres priorités, notamment les défis supplémentaires posés par la COVID-19, a déclaré M. Shtykalo. Cependant, je suis préoccupé par le fait que tant de recommandations restent en suspens, en particulier après le troisième et dernier suivi. »

Le Bureau du vérificateur général fait le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations d'audit formulées précédemment pendant trois années consécutives, à partir de 18 mois environ après leur publication. Le rapport d'aujourd'hui expose l'état de mise en œuvre de 114 recommandations formulées précédemment. Il s'agit du troisième et dernier suivi pour 72 de ces recommandations. Plus de la moitié d'entre elles (40 recommandations) sont toujours en cours d'exécution.

Le Comité des comptes publics de l'Assemblée législative tient les entités vérifiées responsables de la mise en œuvre des recommandations du vérificateur général. M. Shtykalo a déclaré qu'il espère que les nouveaux processus mis en place par le Comité l'automne dernier amélioreront ce processus de surveillance. Le Comité des comptes publics demande désormais aux entités vérifiées d'élaborer des plans d'action dans les 90 jours suivant la publication d'un rapport du vérificateur général. Après le troisième et dernier suivi du vérificateur général, le Comité peut également demander aux entités vérifiées des rapports d'étape sur l'état de mise en œuvre des recommandations en suspens.

Pour consulter le rapport de suivi, veuillez visiter le site <https://www.oag.mb.ca/fr/rapports-daudit/>.

À PROPOS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le vérificateur général est un haut fonctionnaire de l'Assemblée législative chargé de fournir des garanties et des conseils indépendants aux députés. Au moyen de ses vérifications, le Bureau du vérificateur général s'efforce de déterminer des moyens d'améliorer le fonctionnement du gouvernement ainsi que la gestion de la performance et la communication à l'égard de cette dernière. On trouvera des renseignements additionnels au <http://www.oag.mb.ca/>

Renseignements :

Frank Landry, gestionnaire des communications

204.792.9145

frank.landry@oag.mb.ca